



cours par correspondance avec le cned

Par **fifi82**, le **27/12/2011** à **10:22**

bonjour,

voilà, fin juillet je me suis inscrite à des cours par correspondance, car je faisais du 32h00 semaine. cependant, en septembre je me suis retrouvée avec un contrat de 14h semaine au lieu de 20h00 semaine avec un complément RSA 214 euro au lieu de 300, donc je vie avec un salaire de 500euro par mois environ seule avec un enfant, et le patron m'annonce qu'il arrête mon contrat le 15 janvier et en payant tout mes frais, cantine, trajet pour le travail, loyer, nourriture, etc... je me retrouve dans le découvert, à ce moment là, j'ai reçu les cours fin septembre, et le paiement début octobre un prélèvement de 139 euro, après avoir effectué mes calculs, je me suis aperçue que je ne pouvais pas assumer ces frais, car 139 euro, permet de nourrir mon enfant et moi pour le mois, donc je leur ai envoyé en octobre tout les cours vierge, avec une demande à l'amiable d'arrêter les cours, munie de pièces justificatifs, (fiche de paie et RSA), mais malgré ma requête il refuse que j'arrête le contrat, ils veulent que je paie en plusieurs fois, hors je ne peux pas les payer, de plus qu'actuellement je suis à -740 euro en banque. Je souhaiterai savoir ce que je peux faire dans ce cas? Ce n'est pas que je ne peux pas, mais c'est que je ne peux pas. Merci pour votre réponse. Cordialement,
Fifi82